

## Lait et produits laitiers : bilan 2010

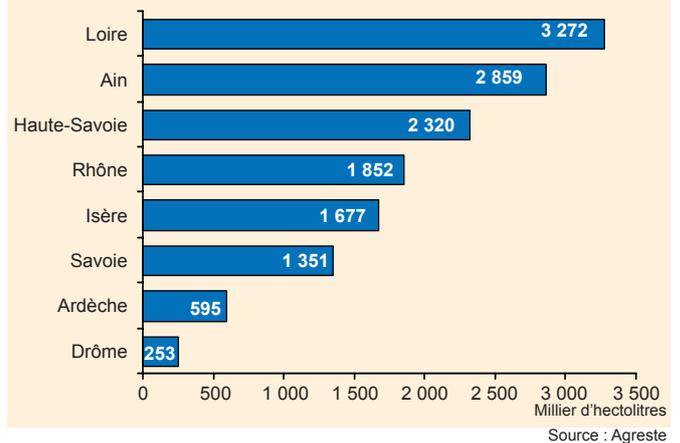
# Du mieux en 2010



Les livraisons en lait de vache des producteurs rhônalpins représentent 6 % des livraisons nationales. La Loire est le premier département laitier avec 23 % de la production, alors que la Drôme en représente moins de 2 %.

Entre 2009 et 2010, le nombre de producteurs a baissé de 3,8 % pour s'établir à 6 590. La livraison moyenne par producteur est de 212 000 litres en 2010, soit 12 000 litres de plus qu'en 2009, mais 90 000 litres de moins que la moyenne nationale. Avec 275 200 vaches laitières, soit 7,4% du cheptel laitier national, Rhône-Alpes est la quatrième région derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse Normandie et devant l'Auvergne

LIVRAISONS DE LAIT DE VACHE EN 2010

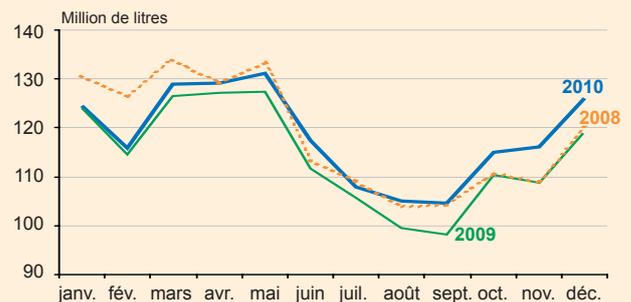


## HAUSSE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN 2010

Tout au long de l'année 2010, les livraisons de lait aux industriels sont supérieures à celles de 2009, année de crise laitière. Comparée à 2008, année de meilleure valorisation du lait, 2010 commence en fort retrait, puis retrouve un niveau comparable et se termine en hausse. Sur l'ensemble de l'année, 2010 marque une progression de 2 % par rapport à 2009, et une baisse de 0,5 % par rapport à 2008.

La crise liée à la cessation d'activité de l'URCVL (Union Régionale des Coopératives de Vente de Lait), qui collectait 9 % du lait produit en Rhône-Alpes, est en passe d'être surmontée grâce à la reprise de la collecte par d'autres entreprises.

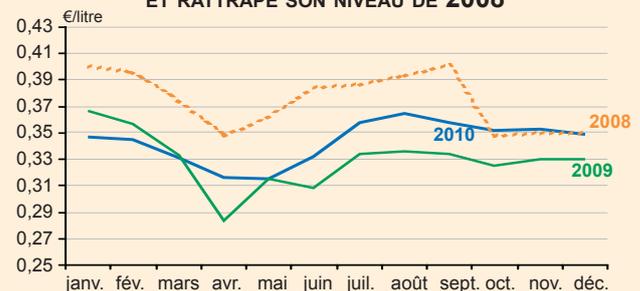
LIVRAISONS 2010 : + 4 % PAR RAPPORT À 2009



## COMPROMIS SUR LE PRIX DU LAIT

Le prix moyen payé au producteur rhônalpin en 2010 est inférieur à 2009 en début d'année puis devient supérieur à partir d'avril ; il progresse ensuite jus-

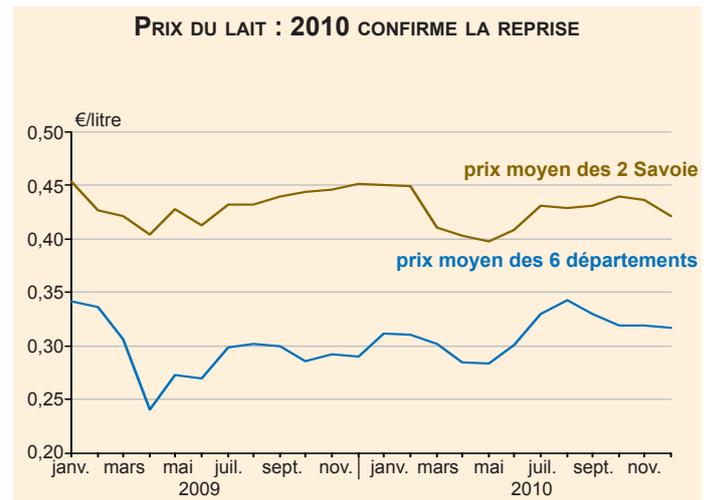
LE PRIX DU LAIT REMONTE EN 2010 ET RATTRAPE SON NIVEAU DE 2008





qu'en août puis se stabilise. Cette évolution est nationale : elle résulte de longues et difficiles négociations entre producteurs et industriels, qui ont permis d'aboutir à un accord pour une hausse du prix du lait de 10 %, soit un prix de base de 33 centimes par litre.

En Rhône-Alpes, le prix moyen payé au producteur a comme particularité d'agréger deux prix très différents. Celui des départements savoyards à vocation fromagère, et celui des autres départements à vocation industrielle : le prix dépasse ainsi 40 centimes par litre dans les Savoie, alors qu'il fluctue autour de 30 centimes dans les autres départements.



Source : Agreste

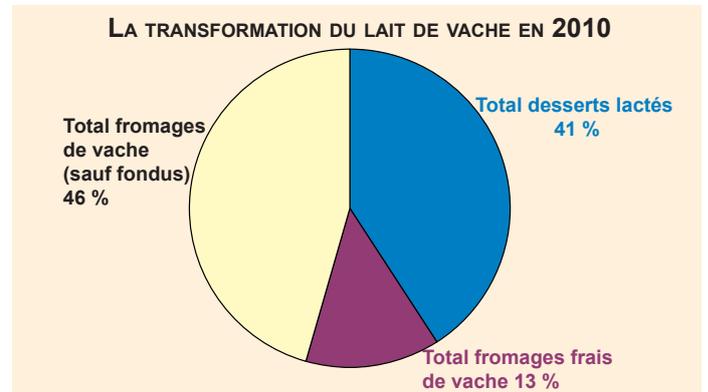
### STABILISATION DES FABRICATIONS DE YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS ET HAUSSE EN FROMAGES

La production régionale de yaourts et desserts lactés représente 17 % de la production nationale, celle de fromages 7 %.

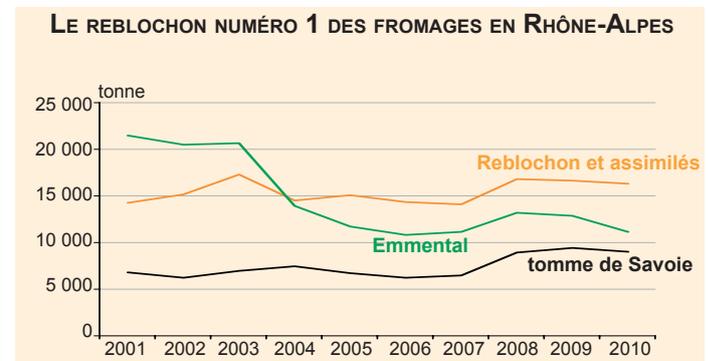
En 2010, la transformation du lait de vache s'oriente en trois produits finis. La première orientation du lait transformé est celle de fromage de vache. Vient ensuite la fabrication des desserts lactés suivie de loin par celle des fromages frais.

Depuis le début de l'année 2010, les fabrications de yaourts et desserts lactés remontent, après la baisse observée en 2009.

Entre 2001 et 2010, les fabrications de tomme de Savoie sont en progression alors que celles en emmental ont fortement régressé. Les fabrications de reblochon et assimilés sont relativement stables. ■



Source : Agreste



Source : Agreste

Neuf bassins laitiers sont mis en place à compter du 1er avril 2011. Leur délimitation tient compte de la structure et de l'organisation de la filière. La gestion par bassin prépare le secteur laitier français à la disparition des quotas en 2015. Le bassin Sud-Est est constitué des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et du département de Saône-et-Loire. Le préfet de la région Rhône-Alpes en est le coordonnateur. Il est assisté d'une conférence de bassin laitier, composée de représentants de la filière lait de vache et des structures publiques concernées.

### POUR EN SAVOIR PLUS ...

- Agreste - Rhône-Alpes - La conjoncture du mois (mensuel).
- Agreste - Rhône-Alpes - Coup d'oeil - Le bassin laitier Sud-Est est créé - n° 125 avril 2011.

Et aussi les sites internet :

- de la DRAAF : [www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)
- du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

© AGRESTE 2011



**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**  
 Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective  
 Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi  
 69401 LYON CEDEX 03  
 Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37  
 courriel : [sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

### Agreste : la statistique agricole

Directeur de la publication : Gilles Pelurson  
 Rédaction : Fabrice Clairet  
 Composition : Laurence Dubost  
 Impression : Sersip Rhône-ALpes  
 N° CPPAP : 1266 AD  
 Dépôt légal : juillet 2011  
 ISSN : 1150 - 1987